



ELABORATION DE L'AGENDA 21 ET DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Réunion plénière

Le 17 avril 2012



Ordre du jour

Rappel du planning général de l'Agenda 21

Présentation du programme d'actions et échanges

Suite de la démarche



Rappel du déroulement de l'Agenda 21

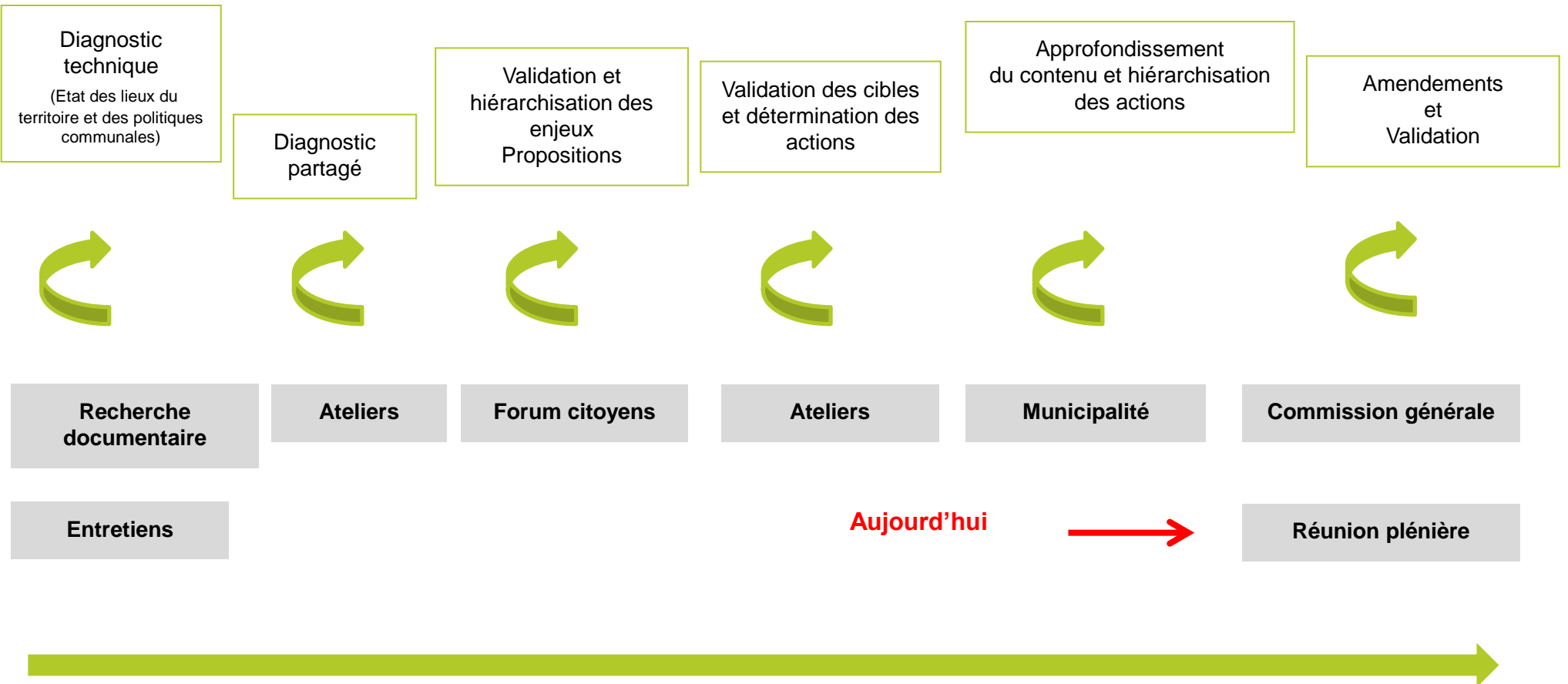
- 2009** Décision de la commune de s'engager dans l'élaboration d'un Agenda 21 local
- Mars 2010** Formation / sensibilisation du personnel communal et des élus
- Eté / automne 2010** Etat des lieux du territoire et des politiques communales
- Novembre/ décembre 2010** Diagnostic partagé (dont 3 ateliers thématiques)
- 19 février 2011** **FORUM CITOYEN**
- Mars/ avril 2011** Élaboration du programme d'actions
- Avril/ juin 2011** Partage et enrichissement du programme d'actions (dont 3 ateliers thématiques et un atelier PADD)
- 17 avril 2012** **Réunion plénière**
- Depuis fin 2011** Engagement du programme d'actions



Zonage et règlement du PLU



Démarche et état d'avancement





Programme d'actions de l'Agenda 21 de Plélan-le-Grand



Les grandes orientations

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Orientation n° 2 : Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Orientation n° 3 : Développer une économie qui offre des emplois locaux

Orientation n° 4 : Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Orientation n° 5 : Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Orientation n° 6 : Faciliter l'accès à la culture, promouvoir le tourisme et l'identité du territoire

Orientation n° 7 : Encourager la citoyenneté et la responsabilisation

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 1 : Conforter les identités villageoises

Niveau
de
priorité :
1

- Soutenir les **fêtes de villages** en termes de logistique et de communication (réalisé)
- Poser une **signalétique “historique”** à l’entrée des villages
- Réfléchir sur l’idée d’une **fête citoyenne** : réunion de lancement ouverte à Plélan

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 2 : Permettre un parcours résidentiel complet aux personnes à faibles revenus

Niveau
de
priorité :
1

- Fixer à **20 % minimum**, dans le PLU, le nombre de logements locatifs sociaux dans chaque opération d'urbanisme (en cours)
- Promouvoir la construction de **logements de petites tailles (T2-T3) accessibles** en rez-de-chaussée auprès des promoteurs et bailleurs sociaux (en cours)
- Développer la **politique d'acquisition foncière** (en cours)
- **Informers les habitants et les demandeurs de logements** pour obtenir un logement social
- Inciter à la création de **logements de tailles différentes** pour favoriser la mixité sociale (en cours)

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 3 : Proposer des solutions de logements adaptées aux personnes âgées

Niveau de
priorité :

1

- Encourager la création de **logements adaptés** pour les personnes âgées dans les programmes futurs (en cours)
- Réserver des terrains en **centre ville** pour la **création de logements** en réalisant une mixité sociale
- Inciter la structure privée à créer des places en **maison de retraite** en nombre suffisant

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 4 : Développer les services aux personnes âgées

Niveau de
priorité :
1

- Entrer en relation avec le CLIC de Brocéliande pour **prendre en compte les besoins et les désirs** des utilisateurs
- Inciter les personnes âgées à **participer au club et aux diverses rencontres associatives**, pour amorcer la mise en place de **lieux d'entraides**
- Lancer un questionnaire auprès de la population pour **évaluer les besoins en terme de services** (aides aux devoirs, gardes, courses, etc.)
- Réaliser une enquête pour **évaluer les besoins de transport spécifique** (mini-bus ou transport à la demande) et s'appropriier le rapport de la CCB sur le projet de service de rabattement

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 5 : Mieux accompagner les jeunes

Niveau de
priorité :
2

- Étudier globalement **les besoins des jeunes** à partir de l'étude communautaire et en collaboration avec le centre social, voire le CMJ
- Créer dans l'équipement structurant **un espace pour le CMJ, le PIJ et d'accueil des jeunes**

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 6 : Développer les infrastructures de loisirs et de sports

Niveau de
priorité :

2

- Soutenir le projet de **rénovation de la piscine** auprès de la CCB (en cours)
- Aménagement du **plateau sportif** (réalisé)

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 7 : Renforcer les liens intergénérationnels

Niveau de
priorité :

1

- Soutenir le **groupe de convivialité** au Centre Social (en cours)
- Conforter le partenariat avec le Caudhem et l'agence départementale, par des **formations informatiques** notamment, pour réduire la fracture numérique (en cours)
- S'assurer que le projet **d'équipement structurant** favorise la mixité des publics

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 8 : Améliorer et diversifier les services à la petite enfance et à l'enfance

Niveau de
priorité :

1

- Amélioration du service de **garderie** et réduction du volume sonore au **restaurant scolaire** (en cours)
- Étudier la mise en place d'un **pédibus**
- Installation dans l'équipement structurant de l'**espace jeux** Batifol
- Participation à la réflexion sur la création d'une structure privée de **crèche d'entreprise** à l'échelle communautaire (en cours)
- Travail sur l'**extension de l'école maternelle** (en cours)

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 9 : Créer une maison médicale

Niveau de
priorité :

1

- Être incitateur du projet et participer à la réflexion dans un cadre communautaire – participation active aux réunions de travail (en cours)

Orientation n° 1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action n° 10 : Mieux prévenir les comportements à risques

Niveau de
priorité :

3

- S'appuyer sur l'étude réalisée (Jeudevi)
- **Sensibiliser et alerter la population** sur les comportements à risques et utiliser l'équipement structurant pour organiser des conférences/débats, en partenariat avec le collège

Orientation n° 2 : Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Action n° 11 : Favoriser les échanges entre agriculteurs et les autres habitants et parfaire l'aménagement de l'espace agricole dans une optique environnementale

Niveau de
priorité :
2

- Organiser une **réunion d'information annuelle** agriculteurs-municipalité (en cours)
- Inviter les agriculteurs au groupe de travail chargé de réaliser l'**inventaire des ZH** (réalisé)
- Favoriser la **rencontre agriculteurs-habitants** (visites, démonstrations, etc.)
- Accompagner la structuration de la **filière bois-énergie** et participer à **Breiz Bocage**
- Organiser une réunion avec le SMBPR sur la préservation et la reconstitution du maillage bocager en **lien avec le PLU** (en cours)
- Communiquer sur des initiatives telles que l'**intervention de la CCJA** auprès des écoles de Plélan (en cours)

Orientation n° 2 : Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Action n° 12 : Développer une production alimentaire biologique et de proximité

Niveau de
priorité :

2

- Promouvoir par la communication toute association en lien avec les circuits courts (en cours)
- Accompagner la création de **circuits courts de maraîchage** (inventaire des terres, inscription au PLU, mobilisation des agriculteurs, rédaction d'un cahier des charges, augmentation de la part de produits locaux et biologiques dans la restauration scolaire)

Orientation n° 2 : Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Action n° 13 : Favoriser la biodiversité

Niveau de
priorité :

1

- Réaliser l'**inventaire des zones humides** et les inscrire dans le PLU (réalisé)
- **Classer les espaces naturels** en zone N dans le PLU (en cours)
- **Protéger le maillage bocager** (Cf. action n° 11)

Orientation n° 2 : Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Action n° 14 : Mieux valoriser les déchets

Niveau de
priorité :

2

- Pour le restaurant scolaire, étudier la mise en place d'un **service des aliments non consommés**
- **Valoriser les produits de taille et d'élagage** des services techniques en broyat avec le matériel de la CCB (en cours)
- Développer le **compostage** avec les agriculteurs

Orientation n° 3 : Développer une économie qui offre des emplois locaux

Action n° 15 : Mieux accompagner les personnes en insertion professionnelle

Niveau de
priorité :

1

- Etablir un **lien entre les chercheurs d'emploi et les entreprises locales** en collaborant avec le point accueil emploi et la Mission Locale (en cours)
- Accueillir des personnes en recherche d'emploi pour du **remplacement de personnel et de stagiaires** pour des tâches ponctuelles (réalisé)
- Se rapprocher du Point Accueil Emploi et de la Communauté de Communes et permettre des **rencontres entreprises/salariés**

Orientation n° 3 : Développer une économie qui offre des emplois locaux

Action n° 16 : Développer l'économie locale et attirer les entreprises

Niveau de
priorité :

1

- Organiser une **réunion avec le notaire et les agences** pour les informer de notre volonté d'acquérir des locaux commerciaux
- Acquérir une **cellule commerciale supplémentaire** en centre ville (neuve ou existante)
- Solliciter la communauté de communes pour réserver un **atelier relais** au télétravail (en projet)

Orientation n° 3 : Développer une économie qui offre des emplois locaux

Action n° 17 : Créer des lieux d'échanges interprofessionnels

Niveau de
priorité :

3

- Organiser des réunions thématiques en partenariat avec des structures extérieures pour renforcer l'information, **les échanges entre professionnels et mettre en relation demandeurs d'emplois/entreprises**
- Présentation des besoins en recrutement par les entreprises locales (cartographie de compétences)

Orientation n° 4 : Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action n° 18 : Veiller à l'équilibre du plan d'urbanisation

Niveau de
priorité :

1

- Gérer le rythme d'accroissement démographique en rapport avec la capacité d'accueil des équipements : **inscription du zonage 1 AU et 2 AU au PLU** (en cours)
- Etablir un **bilan du foncier** et inscrire dans le PADD la notion de nécessaire **préservation des terres agricoles** en limitant les futures zones à l'urbanisation (en cours)
- Planifier un **pôle commercial et de services** au Sud-Ouest de la commune : inscription au PADD d'un programme mixte commerces/logements

Orientation n° 4 : Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action n° 19 : Protéger et valoriser le patrimoine bâti

Niveau de
priorité :

1

- Répertorier tout le bâti à caractère patrimonial sur les **sièges d'exploitation** (réalisé)
- Participer à la réflexion sur le lancement d'une **OPAH** : à inscrire dans le PLH avec la communauté de communes (en cours)
- Veiller au **caractère patrimonial du bâti** dans le centre bourg et dans certains villages identifiés (en cours)

Orientation n° 4 : Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action n° 20 : Densifier l'habitat

Niveau de
priorité :
1

- Préconiser une **densité minimale** dans les nouveaux quartiers : 20 logements à l'hectare minimum dans le cadre du SCoT (en cours)
- Acquérir des **terrains en centre-ville** pour augmenter la densité en privilégiant la négociation avec les propriétaires (en cours)
- Favoriser l'implantation des **petits collectifs T2 et T3** en centre ville (en cours)
- Optimiser les **espaces vacants** en centre ville
- Favoriser l'**habitat vertical** (droit au soleil) (en cours)
- Respecter un **équilibre** entre les **espaces bâtis** et les **espaces verts** (en cours)

Orientation n° 4 : Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action n° 21 : Réhabiliter les sites agricoles vacants

Niveau de
priorité :

1

- Lorsque c'est possible, proposer la **construction de logements** sur les sites agricoles vacants (réalisé)
- Privilégier la **mixité intergénérationnelle** dans ces opérations de reconstruction (réalisé)

**Action annulée du
fait des contraintes
réglementaires
(Loi SRU, SCoT)**

Orientation n° 4 : Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action n° 22 : Créer des espaces verts

Niveau de
priorité :

1

- Maintenir la vocation récréative, sportive du **vélodrome** et conservation du patrimoine local (en cours)
- Créer des **pistes cyclables** et **liaisons vertes** entre villages
- Mettre en place d'un **groupe d'échanges de jardins**, jardins familiaux à proximité du bourg
- Travailler sur l'aménagement et la valorisation de **l'étang de Trégu** (parcours sportif) (en cours)

Orientation n° 4 : Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action n° 23 : Renforcer le commerce de proximité

Niveau de
priorité :

1

- Maintenir et développer le **partenariat UCAP-CCB et commune** (réalisé)
- Accompagner et porter une attention particulière aux **projets commerciaux** en centre ville (en cours)
- Enclencher la démarche réglementaire visant à l'application du **droit de préemption commercial** mais surtout interdisant le changement d'usage

Orientation n° 5 : Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action n° 24 : Promouvoir une démarche environnementale dans l'habitat et les bâtiments communaux

Niveau de
priorité :
1

- Intégrer la notion de **performance énergétique** dans le PLU (en cours)
- Sensibiliser les habitants (en cours)
- Citer la **démarche HQE** dans le PADD du PLU (en cours)
- Réaliser une démarche systématique de rénovation énergétique des **bâtiments communaux** et utiliser des **matériaux sains** (en cours)
- Promouvoir la **récupération d'eau pluviale** et la mettre en œuvre sur les bâtiments publics (en cours)
- Informer sur **le tri des déchets et le compostage** et le mettre en œuvre sur les bâtiments municipaux (en cours)

Orientation n° 5 : Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action n° 25 : Développer les énergies renouvelables

Niveau de
priorité :

1

- Intégration d'énergies renouvelables dans tous les projets de **bâtiments communaux** (en cours)
- Etudier l'installation de capteurs solaires photovoltaïques sur les toitures bien orientées des bâtiments communaux dans le cadre d'un **projet d'investissement spécifique**
- Etude de la création d'un petit **réseau de chaleur bois** entre les deux écoles publiques
- Accompagner les **initiatives citoyennes** autour de la production locale d'énergie
- Installer une pompe à chaleur ou du solaire thermique pour chauffer l'eau de la **piscine**

Orientation n° 5 : Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action n° 26 : Optimiser l'éclairage public

Niveau de
priorité :

1

- Pose d'**horloges astronomiques** pour pouvoir programmer des horaires d'extinction et d'allumage (réalisé)
- Renouvellement progressif du **parc de lanternes** vétustes (en cours)
- Imposer un éclairage performant avec **extinction nocturne** dans tous les nouveaux projets urbains

Orientation n° 5 : Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action n° 27 : Mieux informer sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie

Niveau de
priorité :

1

- Suivre les installations de **panneaux photovoltaïques** chez les particuliers (en cours)
- Rendre possible l'information des citoyens sur la **production** annuelle des **éoliennes**
- Établir un bilan sur les travaux et économies réalisées sur les **bâtiments publics** rénovés après 1 ou 2 ans de fonctionnement

Orientation n° 5 : Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action n° 28 : Favoriser les déplacements doux

Niveau de
priorité :

1

- Développer et sécuriser les **circulations piétons-cycles** en identifiant au préalable les cheminements habituels des piétons, vélos...
- Extension du marché (réalisé) et des **zones piétonnes** le dimanche (réalisé)
- Mise en place d'une **signalétique** inter-villages
- Inscription dans le **PLU** d'éléments favorisant les déplacements doux (en cours)
- Veiller au respect de la signalétique et réfléchir à une action visant à la réduction des **incivilités** en milieu urbain

Orientation n° 5 : Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action n° 29 : Favoriser les transports collectifs

Niveau de
priorité :

1

- Inciter à la réalisation d'une **étude des besoins** de développement des transports dans un cadre communautaire
- Réalisation d'une **aire de covoiturage** ou extension de l'existante
- Aménagement d'un **abribus** avenue de la Libération (réalisé)

Orientation n° 6 : Faciliter l'accès à la culture, promouvoir le tourisme et l'identité du territoire

Action n° 30 : Faciliter la création d'hébergements marchands

Niveau de
priorité :

2

- Acquérir la **labellisation Village Etape** et valoriser ensuite (en cours)
- Construire un **partenariat** avec l'Office de Tourisme (en cours)
- Porter attention à la valorisation de **l'Aire de Brocéliande** (en cours)

Orientation n 6 : Faciliter l'accès à la culture, promouvoir le tourisme et l'identité du territoire

Action n° 31 : Valoriser le patrimoine local

Niveau de
priorité :

1

- Réaliser des **circuits touristiques** autour de la notion de petit patrimoine
- Créer un dispositif **signalétique** pour valoriser les villages (type cartouche historique)
- Synthétiser les circuits touristiques dans des **flyers** disponibles dans les commerces de Plélan

Orientation n° 6 : Faciliter l'accès à la culture, promouvoir le tourisme et l'identité du territoire

Action n° 32 : Développer des actions culturelles

Niveau de
priorité :
1

- Création d'un **comité des fêtes**
- Des **locaux à disposition** des associations (en cours)
- Réalisation d'un **ouvrage historique** et sur les lieux religieux à Plélan
- Modifier l'**amplitude horaire d'ouverture** de la médiathèque et pour l'accueil d'expos

Orientation n° 7 : Encourager la citoyenneté et la responsabilisation

Action n° 33 : Favoriser la rencontre, le débat et l'expression de la démocratie participative

Niveau de
priorité :

1

- **Communiquer**, informer via les outils existants et par un afficheur électronique (en cours)
- Réfléchir à la pertinence d'un site « **réseau social** » à l'échelle de la commune
- Prolonger la dynamique de **commissions mixtes** (en cours)
- Assurer un suivi d'information de l'évolution de l'**Agenda 21** (en cours)

Orientation n° 7 : Encourager la citoyenneté et la responsabilisation

Action n° 34 : Dynamiser le tissu associatif

Niveau de
priorité :

2

- Implanter un **panneau d'affichage** lumineux en centre bourg
- Afficher sur le site internet de la commune un **planning** précis **des manifestations**
- Impulser la création d'un **comité des fêtes** (Cf. action n° 32)

Orientation n° 7 : Encourager la citoyenneté et la responsabilisation

Action n° 35 : Développer les échanges entre habitants

Niveau de
priorité :

2

- Implanter des **jardins familiaux** parallèlement à des aménagements urbains (en cours)
- Mise en place d'un **projet d'équipement structurant**
- Consolider et développer la **journée du bénévolat** ainsi que toutes les manifestations actuelles (en cours)

Orientation n° 7 : Encourager la citoyenneté et la responsabilisation

Action n° 36 : Établir un suivi/évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 21

Niveau de
priorité :

1

- Informer régulièrement sur l'**avancement de l'Agenda 21** sur le site internet et/ou le Plélan Mag
- Organiser régulièrement un **forum des citoyens**
- Réfléchir à la constitution d'une **commission ouverte** composée de personnes extérieures



Suite de la démarche...



Planning général

- Validation de l'Agenda 21
 - ▶ Avant l'été 2012
- Elaboration du dossier de soumission à reconnaissance officielle du MEEDAT de l'Agenda 21
 - ▶ Automne – hiver 2012



Merci !